

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR LUNDI 14 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze mai, à dix-huit heures et quinze minutes, le Bureau de l'association COMITE DE SEINE MARITIME DE HANDBALL s'est réuni au siège de l'association, sur convocation de son Président.

Présent(s) : Jean-Luc LIGUORI, Françoise TERNOIS, Cathy ELIE, Patrick METAYER, Reza AÏT-OUARAB.

Excusé(s) : Olivier CLERMONT (salaarié invité).

Invité(s) présent(s) : Mathieu PERRU (administrateur), Isabelle ROUSSEL (salaariée),

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- 1- Approbation du relevé de décisions du Bureau directeur du 09 avril 2018
- 2- Informations du Président concernant l'AG 2018 de la FFHB
- 3- Etude du budget prévisionnel 2018/2019
- 4- Dossier CNDS et répartition financière du Pacte de développement
- 5- Réflexions sur les incivilités dans les gymnases
- 6- Ordre du jour de l'assemblée générale du Comité et organisation
- 7- Proposition de récompenses Comité 2017/2018 et récompense « Gérard SENCE »
- 8- Kindarena (2 et 3 juin 2018)
- 9- Informations et questions diverses

Le bureau aborde successivement les points à l'ordre du jour :

1- APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU BUREAU DIRECTEUR DU 09 AVRIL 2018

Le relevé des décisions du Bureau directeur du 09 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

2- INFORMATIONS DU PRÉSIDENT CONCERNANT L'AG 2018 DE LA FFHB

Le Président s'est rendu à l'assemblée générale 2018 de la Fédération Française de Handball, et en communique un résumé au Bureau :

1/ Une intervention forte de la Fédération a été initiée auprès de l'État pour dénoncer le désengagement de ce dernier du financement des activités sportives en général (CNDS) et du handball en particulier. Le Président exprime son inquiétude sur l'avenir du développement sportif des jeunes qui devraient se rendre aux Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

Un courrier a été envoyé lors de l'assemblée générale de la FFHB à la fin du mois d'avril à Madame la Ministre des Sports pour indiquer à l'unanimité l'opposition de l'ensemble des représentants des Ligues et des Comités de la FFHB à la réforme du financement du monde sportif (part territoriale du CNDS notamment). Ce courrier souligne également la mise en péril de la stratégie de la FFHB pour pouvoir envoyer des jeunes médaillables aux JO, et demande des mesures de confiance et d'apaisement.

Ce courrier est demeuré ci-annexé, et sera adressé, à la demande du Président, à tous les présidents de club de Seine-Maritime.

2/ Le Président revient sur la gouvernance applicable au sein du Comité, pour représenter ce dernier lors des réunions et assemblées fédérales. Il rappelle que les Comités ont donné, en 2015, pouvoir au Conseil d'administration de la Fédération pour voter les vœux en ses lieux et place, à condition qu'une majorité de 80 % au moins s'en dégage.

Le Président du Comité souhaite que la FFHB adresse la liste des vœux à étudier suffisamment en avance pour permettre une prise de position des différents Conseils d'administration des Comités, le cas échéant, et permettre un fonctionnement réellement démocratique des institutions du handball.

3/ Le Président annonce avoir voté contre une résolution concernant la D1M, ne prévoyant aucun financement précis. Cette résolution a d'ailleurs été rejetée à une forte majorité. Il en a été de même avec les modifications présentées quant au financement des clubs souhaitant évoluer en D2F.

4/ Le Président informe que l'utilisation de la colle dans les salles a été évoquée. Il est rappelé que chaque mairie, propriétaire de la salle, reste libre d'autoriser ou d'interdire l'usage de la colle. Il appartient cependant à l'ensemble des clubs de défendre son point de vue, de favoriser une utilisation intelligente de la colle et le respect des installations mises à leur disposition.

5/ L'unanimité s'est faite, à l'assemblée générale de la FFHB, pour constater une grave évolution des insultes à l'égard des arbitres et des joueurs provenant des tribunes. Le Président indique qu'il insistera sur ce point lors de la prochaine assemblée générale du Comité, et rappellera à chacun, y compris aux administrateurs du Comité, leur responsabilité personnelle à cet égard.

6/ La présentation des états comptables de la Fédération sera modifiée (budget pluriannuel, prise en compte d'actions nationales, etc.)

Conclusion

Globalement, le déroulement de l'assemblée générale a été d'une très bonne tenue et l'organisation était de grande qualité. Le Président rappelle enfin que le prix du billet d'avion (l'assemblée générale se tenant outre-mer) a été pris en charge par la FFHB, sur une ligne spécialement provisionnée à cet égard.

3- ETUDE DU BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019

Françoise TERNOIS, trésorière, prend la parole.

Au 30 avril 2018, les produits d'exploitations sont supérieurs à ceux de l'an passé à la même époque (145 k€ contre 119 k€), notamment en raison de l'indexation des redevances en application des décisions de l'assemblée générale. Les charges sont en revanche stables (53 k€ contre 51 k€ l'année dernière).

Ces chiffres traduisent une gestion saine des finances du Comité, ce dont le Bureau se félicite.

Puis le Bureau étudie, commente et adopte le budget prévisionnel 2018/2019, qui sera présenté en détail au plus prochain Conseil d'administration.

4- DOSSIER CNDS ET REPARTITION FINANCIERE DU PACTE DE DEVELOPPEMENT

Le Président informe qu'il a participé le 4 mai 2018 à la Ligue au Conseil du Territoire au cours duquel a été évoqué et présenté les décisions relatives au déploiement financier du Pacte de développement fédéral.

Selon les critères retenus par la FFHB, une répartition équilibrée a été proposée et acceptée. La Comité de Seine Maritime se voit octroyer la somme de 6 021.44 € soit une augmentation de 1 100 € par rapport au FADTE (saison 2016/2017).

Il tient à remercier Françoise TERNOIS et Patrick METAYER pour la qualité du travail qui aura permis au Comité de présenter à la Ligue et à la FFHB un dossier complet et étayé.

5- REFLEXIONS SUR LES INCIVILITES DANS LES GYMNASES

Le Président regrette la multiplication des incivilités dans les gymnases. Le comportement des dirigeants, des supporters-parents est inacceptable et ne doit pas être toléré.

Il remercie le secrétaire général d'avoir délégué un administrateur sur un site qui semble-t-il n'était pas propice au bon déroulement d'une rencontre sportive.

Il rappelle qu'un courrier a été adressé mi-avril à tous les clubs afin de sensibiliser les dirigeants

Ce problème récurrent sera abordé lors du prochain conseil d'administration.

6- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE ET ORGANISATION

Le Président présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du Comité du 22 juin 2018 à FORGES

- Adoption du PV AG 2017
- Rapport moral du Président
- Cooptation de M. THOMAS Thierry au Conseil d'Administration
- Rapport des Commissions saison 2017-2018
- Rapport des vérificateurs aux Comptes Finances 2018
- Remise des Récompenses
- Saison 2018/2019 – Propositions des Commissions
- Redevances indemnités 2018/2019
- Budget prévisionnel 2018

Le présent ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Il est noté que des partenaires du Comité 76 seront présent à cette occasion.

7- PROPOSITION DE RECOMPENSES COMITE 2017/2018 ET RECOMPENSE « M. Gérard SENCE »

La liste des récompenses du Comité pour 2017/2018, proposée par le Président et adoptée par le Bureau directeur, est demeurée ci-annexée.

Le Bureau directeur propose de décerner la première récompense « M. Gérard SENCE » à une personnalité du Comité plutôt qu'à un club et décide d'honorer une licenciée dont le nom ne sera dévoilé que lors de l'assemblée générale.

8- KINDARENA (2 ET 3 JUIN 2018)

Les matches de gala opposeront les clubs d'OCTEVILLE SUR MER (D2F) à l'équipe nationale de la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (samedi 2 juin 2018 à 20h30), ainsi que OISSEL-ROUEN-METROPOLE-HB (N1M) et ALCL GRAND-QUEVILLY (dimanche 3 juin 2018 à 16h).

9- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le HC Eu a transmis au Comité différents vœux qu'il a émis. Ces vœux sont commentés, et seront pour certains soumis au prochain Conseil d'administration.

Les comptes certifiés par l'expert-comptable - SECNO - ont été adressées dans les temps à la Ligue de Normandie.

Le Président communique l'état des licences au 30/04/2018, le Comité 76 comptait 7 638 licenciés. Ce chiffre est dû à l'augmentation de 328 licences (+27 féminines et + 271 masculins) par rapport à la saison passée.

Toutefois, il est constaté que certains clubs sont en régression aussi propose-t-il de rencontrer ces clubs afin de voir les difficultés qui sont rencontrées au quotidien et trouver ensemble des solutions pour enrayer cette perte de licenciés.

Il sera aidé dans cette tâche par Mme ELIE, vice-président, et M. METAYER, secrétaire général.

Un courrier sera prochainement adressé aux clubs concernés.

Le Président souligne que toutes les dépenses du Comité doivent être maîtrisées compte tenu du désengagement de l'Etat qui va impacter ses activités. Aussi souhaite-t-il qu'une réflexion soit menée par les membres du Bureau Directeur afin de lister les économies qui peuvent être réalisées dans les meilleurs délais (fonctionnement courant, section sportive de Romain ROLLAND...). D'autre part, il informe que la Mairie de Gonneville La Mallet ne reconduira pas les interventions du Comité dans le cadre des actions péri-scolaires ce qui engendre un manque à gagner de 2500 € par an. Une décision devra obligatoirement être prise après l'assemblée générale du 22/06/2018 à l'occasion du bureau directeur du mois de juillet 2018.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à vingt et une heures.

**Secrétaire de séance
Mathieu PERRU**



**Le Président
Jean-Luc LIGUORI**

